

DROIT DES ENFANTS

Le Comité Tiers Monde Sourde, par sa création en 2001, s'intéresse beaucoup aux droits des enfants sourds dans le Tiers Monde, notamment le droit à l'éducation et le droit à l'expression .

Ce sont des droits qui figurent dans la Convention des droits des enfants de 1989 . Or cette convention est méconnue et notre Association participe aux efforts de l'UNICEF créée en 1946 pour sensibiliser l'opinion aux droits des enfants d'où l'organisation de cette conférence « Droits des enfants »

Car les Droits de l'Enfants n'ont pas toujours existé.

Autrefois, les enfants avaient seulement le « droit de se taire ».

A l'origine, le mot « enfant » vient de « infans », un mot qui vient du latin. Il signifie « celui qui ne parle pas ». Autrefois, on ne demandait pas l'avis de l'enfant. Sa vie dépendait uniquement du bon vouloir des adultes, de leurs choix et de leurs décisions. Il était presque leur « chose ». A l'enfant on disait: « Soit sage et tais toi!

Ainsi les pères gaulois, avaient droit de vie et de mort sur les enfants. Les lois romaines autorisaient les hommes à accepter ou refuser un enfant à sa naissance.

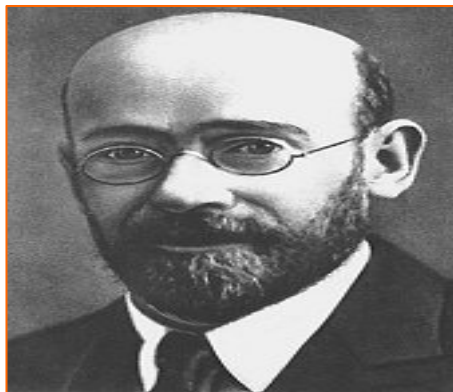
Au XVIIème siècle, les pères avaient la possibilité de faire emprisonner leurs enfants à la Bastille.

Ce changement a commencé à apparaître au 18ème siècle, avec des philosophes, c'est à dire des penseurs, comme Jean Jacques Rousseau. C'est l'époque où certains commencent à penser que tous les hommes, et avec eux les enfants, ont des droits.

Mais c'est la Révolution Française en France avec l'adoption, le 26 août 1789 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui a permis réellement le changement de beaucoup de choses :

- ❖ Les relations entre parents et les enfants évoluent et la mère prend de plus en plus sa place.
- ❖ En 1793 l'enseignement primaire devient obligatoire et gratuit.
- ❖
- ❖ Le travail des enfants commence progressivement d'abord réglementé avant d'être aboli. Les luttes seront quotidiennes tout le XIXème siècle et le début du XXème siècle pour améliorer le sort et le bien être des enfants.

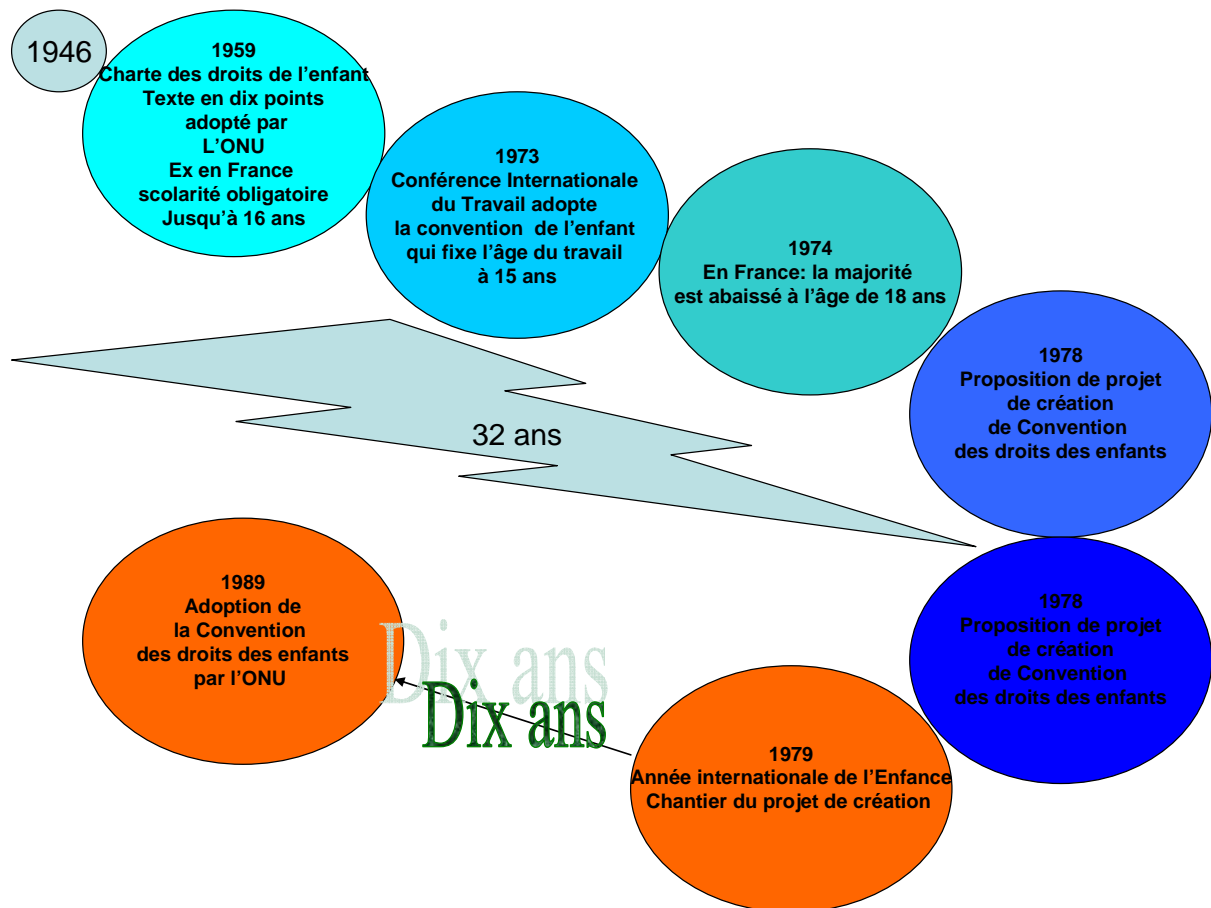
Mais le seul à penser que les enfants ont aussi des droits est un Polonais **Janusz Korczak**, de son vrai nom Henryk Goldszmit. On le considère comme le « **Père des droits des enfants** ». C'est une des plus grandes personnalités qui considère l'enfant avec respect. Toute sa vie, C'était un médecin qui s'intéresse de très près à



la place des enfants dans le monde des adultes. Il est connu pour avoir travaillé au soutien d'enfants orphelins pendant la deuxième guerre mondiale dans le ghetto de Varsovie. et ensuite mourir dans les chambres à gaz du camp d'extermination de Treblinka avec ses orphelins.

Il s'est battu pour que les enfants aient des droits et a écrit plusieurs livres dont un un livre appelé "Le droit des enfants au respect". Il y explique pourquoi l'enfant doit être accepté comme il est, avec ses questions, ses mystères et ses larmes. Ce sont ses idées qui seront principalement utilisées lors de l'écriture de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant dans les années 1980.

Après la 2^{ème} guerre Mondiale, avec la naissance de l'ONU ((Organisation des Nations Unies). Les choses vont évoluer très vite



. Mais il faudrait attendre 32 ans en 1978 pour qu'une commission voit le jour à l'ONU . Elle va plancher sur une déclaration solennelle concernant les droits de l'enfant.

Les membres de l'ONU étaient tous d'accord que les besoins des enfants étaient négligés dans de nombreux pays et le représentant de la Pologne a émis une proposition qui visait à donner une forme écrite aux droits de l'enfant, une sorte de contrat que tous les membres des Nations Unies devaient signer.

C'est ce document qui s'appelle «Convention relative aux droits de l'enfant». Cette idée a été acceptée et la convention a été rédigée.

Ce travail a duré dix ans. il y a eu de longues discussions pour savoir comment ces droits devaient être formulés. Pour certains Etats, il y avait des droits qui «coûtaient» trop cher: par exemple le droit de tous les enfants d'aller à l'école.

Le 20 novembre 1989, les travaux avaient abouti: la «Convention relative aux droits de l'enfant» a été adoptée.

Il y a donc 22 ans que l'ONU a adopté, un texte par lequel ses membres s'engagent à respecter et à protéger tous les enfants du monde (de 0 à 18 ans) : la **Convention internationale des droits de l'enfant.**

Donc, chaque année le 20 novembre, on célèbre la Convention Internationale des Droits des Enfants qui est un instrument important pour permettre le respect et la protection des enfants et surtout **demande que l'on donne la parole aux enfants**. Dans cette convention, il y a 54 articles.

Actuellement, 195 pays ont ratifié cette Convention les obligeant ainsi à mettre leurs lois en conformité avec ce texte. C'est la convention la plus ratifiée de toute l'Histoire.

Seuls les États-Unis et la Somalie ne l'ont pas ratifié bien qu'ils l'aient signé :

- les États-Unis, qui l'ont signée sous la présidence de Bill Clinton, ne l'ont pas ratifiée car elle interdit toute condamnation à la peine de mort suite à un crime commis par un enfant de moins de 18 ans. Cette peine étant toujours aujourd'hui légale dans la Constitution de certains États américains (abolie depuis 2005), la ratification a été bloquée au Sénat américain (même si elle n'est appliquée qu'à sa majorité). De surcroit cette Convention interdit également la perpétuité réelle contre les personnes de moins de 18 ans, qui elle n'a pas été abolie par la Cour suprême contrairement à la peine de mort ;
- la Somalie car son nouveau gouvernement n'est pas encore reconnu par l'ONU.